

A propos de deux épisodes toxicomaniaques  
par le *Datura*

J.-P. ROUQUET \*, J.-P. BEZAURY \*\*, P. MORON \*\*\*

Le *Datura* est une plante herbacée de la famille des Solanacées.

Sa toxicité et en particulier ses effets psychotropes sont bien connus en Asie, en Afrique et en Amérique où, à travers les temps, on retrouve dans différentes ethnies et cultures, son utilisation à des fins rituelles, toxicomaniaques ou criminelles.

En Europe, l'espèce la plus commune est le *Datura stramonium*, ou « stramoine », ou encore « pomme épineuse ». Sa taille peut atteindre un mètre de haut. Ses feuilles sont largement dentées. Son odeur est plutôt désagréable. Ses fleurs à corolle en forme de cornet sont blanches ou mauves. Ses fruits sont des capsules ovales, épineuses, renfermant des petites graines noirâtres. Les fruits mûrissent de juillet à octobre dans les champs et les terrains vagues.

Il existe des variétés plus toxiques d'origine exotique (*Datura metel*, *Datura ferox*) qui ont été introduites en Europe comme plantes ornementales et qui se sont plus ou moins naturalisées dans le Midi de la France. Les fruits de *Datura* sont présentés de plus en plus souvent dans des bouquets secs d'où les graines peuvent facilement se détacher, ce qui expose les enfants aux intoxications accidentelles.

Au point de vue toxicologique, le *Datura* renferme trois alcaloïdes : l'hyoscyamine, l'atropine et la scopolamine.

Les symptômes de l'intoxication sont très voisins de ceux provoqués par la Belladone avec cependant une sédation plus marquée du système nerveux en raison de la présence de scopolamine.

A forte dose, l'intoxication au *Datura* entraîne des hallucinations, un délire oniroïde, des convulsions, une paralysie des membres, un coma et la mort.

A faible dose, on note des céphalées, une sécheresse de la gorge, une dilatation de la pupille et un affaiblissement de la sensibilité.

En dehors de son emploi dans la pharmacopée occidentale, on retrouve de nombreux exemples de l'utilisation des différentes espèces de *Datura*.

Très curieusement, comme les autres solanacées et alcaloïdes, le *Datura*, selon les conditions dans lesquelles on l'utilise, a deux cheminements parallèles et distincts au départ et qui aujourd'hui se rejoignent dans une certaine forme de toxicomanie :

- l'une fondée sur les propriétés thérapeutiques en Occident,
- l'autre sur les propriétés magiques en Afrique et en Asie.

Dans certaines régions de l'Inde, il est fait un usage traditionnel des graines de *Datura* dans un but toxicomaniaque.

\* Assistant des Hôpitaux Psychiatriques, C.H.S. Marchant, Toulouse.

\*\* Assistant des Hôpitaux Psychiatriques, C.H.S. Marchant, Toulouse.

\*\*\* Professeur de Psychiatrie et de Psychologie Médicale à la Faculté de Médecine de Toulouse-Rangueil, Service Médico-Psychologique Hôtel-Dieu, rue Viguier, 31052 Toulouse Cédex.

Son emploi dans les manifestations rituelles apparaît dans de multiples traditions culturelles. Le *Datura* (ou shamoine) est en effet une plante hallucinogène très appréciée des sorciers asiatiques et africains, entrant dans les breuvages des sabbats. Il « faisait voir le diable ». En Europe, ses effets étaient connus et utilisés dans les pratiques de sorcellerie, d'où ses dénominations d'« herbe des sorciers », d'« herbe du diable ».

Enfin, ses propriétés toxiques n'ont pas échappé aux criminels. On cite au 18<sup>e</sup> siècle, l'existence d'une bande de malfaiteurs parisiens surnommés les « Endormeurs » qui proposaient aux passants du tabac mélangé à de la poudre de stramoine pour pouvoir ensuite les détrousser plus facilement.

Sur le plan thérapeutique ses propriétés sédatives et anti-spasmodiques ont été utilisées dans le traitement des convulsions, de la toux et de l'asthme. Ainsi, on retrouve ses trois alcaloïdes (hyoscyamine, atropine, scopolamine) dans la composition de l'Aparoxal. Mais c'est dans les cigarettes pour asthmatiques qu'intervient le *Datura* en tant que substance pharmacologique. Nous citerons ainsi :

- Cigarettes et poudre du D<sup>r</sup> Cléry :  
cigarettes : 20 g de feuilles de stramoine pour 100 g,  
poudre fumigatoire : 22 g de poudre de stramoine pour 100 g.
- Cigarettes et poudre Escoufflaire :  
cigarettes : 55 % de feuilles de *Datura*,  
poudre fumigatoire : 25 % de poudre de *Datura*.
- Cigarettes et poudre Fumantergyl :  
0,0225 g d'extrait de *Datura stramonium* par cigarette.
- Cigarettes et poudre Louis Legras :  
0,764 g de feuilles de *Datura* et 0,030 g d'extrait fluide de *Datura* par cigarette.
- Cigarettes et poudre Schulze Bengalais :  
chaque cigarette contient 0,30 g de feuilles de *Datura* et la poudre 60 % de stramoine.

Toutes ces notions se sont plus ou moins répandues dans les milieux de toxicomanes.

OBSERVATION N° 1. — M. C... Jacques, âgé de 27 ans, est actuellement hospitalisé pour un délire paranoïde apparu à la suite d'une longue polytoxicomanie avec alcoolisme associé.

Dans le cadre de sa toxicomanie, on note une nette prédilection pour les amphétamines. L'anamnèse ne met pas en évidence de traits morbides pré-psychothiques avant l'intoxication.

A la recherche de sensations nouvelles il a fait l'expérience du *Datura* sous deux formes :

- L'absorption de graines de *Datura stramonium* qu'il allait cueillir dans les terrains vagues : il en réunissait l'équivalent d'une pièce de 5 F dans le creux de la main, après les avoir longuement mastiquées, il les avalait ; l'effet se produisait trois ou quatre heures après l'absorption : apparition d'une sensation de bien-être physique et de détente avec sédation de l'anxiété, légère somnolence sans parvenir à un état d'euphorie ébrieuse.

- L'infusion de cigarettes Louis Legras dont les effets étaient plus rapides et marqués avec sensation de malaise intense, lourdeur importante des membres, abaissement du seuil de vigilance, puis déformation des objets environnants et impression de transformation corporelle.

Il a assez rapidement abandonné le Datura pour deux raisons :

— L'absence de stéréotypies dans les effets recherchés (d'une part, chez lui et, d'autre part, d'un sujet à l'autre) : le passage à l'acte toxicomane ne procure pas de fait avec cette drogue de plaisir immédiat, comblant mal l'état d'insatisfaction.

— L'anxiété devant les troubles physiques qu'entraîne le Datura ; ce trait est peut-être à rattacher à la structure psychotique de ce malade et à son angoisse de morcellement qu'il exprime en ces termes : « Avec le Datura je ne me sentais plus moi-même... c'est une folie trop dure à accepter. »

OBSERVATION N° 2. — M. D... Christian, 31 ans, atteint d'une schizophrénie paranoïde stabilisée, a consommé fin octobre 1981, une vingtaine de graines de Datura metel, dans le but d'une expérience toxicomane.

Dans ses antécédents, on retrouve la notion de deux ou trois prises de L.S.D. remontant à plusieurs années.

Très rapidement après l'absorption de ces graines qu'il avait auparavant mastiquées, il a ressenti des signes d'ivresse « comparables à ceux de l'alcool, mais en plus agréable ».

Ensuite sont apparues des manifestations oniroïdes avec hallucinations cénesthésiques et visuelles, vécues sans angoisse importante, qui ont pu être décrites *a posteriori* par le sujet : « J'ai senti mon ventre se détacher de mon corps ; il me semblait que je n'avais plus que mes membres et ma tête. » « Le dortoir était devenu un bar où chaque lit était devenu une table où buvaient des consommateurs. Les murs étaient étrangement verts. J'ai dit : " Garçon, servez-moi un café ". »

Avant d'entrer dans une période confusionnelle couverte par l'amnésie, le patient se souvient de l'intervention du médecin aux questions duquel « je répondais, dit-il, apparemment en pleine possession de mes moyens tandis qu'en fait je ne me contrôlais plus, j'étais comme sous l'effet d'un sérum de vérité ».

Ce tableau confuso-onirique qui s'accompagnait d'une mydriase bilatérale a nécessité un traitement en service de réanimation par diurèse forcée.

La mydriase a persisté quelques jours ainsi qu'une dysurie.

Cet épisode hallucinatoire n'a pas laissé de séquelles psychiatriques : il a été totalement critiqué par le patient et il n'a pas donné lieu à une réactivation du processus psychotique.

Dans sa description, ce patient schizophrène a distingué de façon formelle cette expérience toxicomane confuso-onirique, des troubles psychotiques à type d'automatisme mental et d'hallucinations dont il avait auparavant souffert.

Il n'y a pas eu, à ce jour, de récurrence de l'intoxication.

Telles sont les deux observations qui nous ont semblé devoir être rapportées, mettant en lumière chez ces patients, qui se montrent si peu critiques quant à leurs propres symptômes, des capacités d'analyse à l'égard des troubles psychiques induits en eux par le Datura dont ils ont finalement délaissé l'usage par trop perturbant à leur gré.

## DISCUSSION

Pr M. BOURGEOIS. — Je félicite Moron et ses collaborateurs de rappeler l'existence de cette toxicomanie possible, qui avait fait l'objet de la communication de Olié, Gay, Lebeau et Loo à la séance du 26 janvier 1981 de la S.M.P. (A.M.P., 1981, 139, n° 2, 215-219). Je signale à nouveau l'utilisation du Datura dans le « Bori », culte de possession pratiqué largement par les Haoussa du Niger, spécialement dans la vallée de Maradi, où il est exclusivement féminin. Ce culte a fait l'objet d'une étude prolongée par M<sup>me</sup> J. Monfouga-Brousta, ethnologue et psychanalyste.

M. L. VIDART. — J'ai été très intéressé par la communication du Pr Moron qui relate des cas de toxicomanie par Datura relativement rares. Je voudrais lui demander si, dans ces observations, il a constaté les critères habituels de la toxicomanie c'est-à-dire le prosélytisme, la pharmacodépendance et l'escalade. Personnellement, j'ai observé des intoxications par le Datura avec la fumée de cigarettes anti-asthmatiques, ce qui se rencontre plutôt chez les pharmaciens.

M. HENNE. — J'ai écouté avec attention la communication de M. Moron, car j'ai eu moi-même, il y a quelques années, à enquêter sur les intoxications par graines de datura en raison des dires d'un inculpé examiné en expertise à la prison de Fleury-Mérogis où il prétendait, deux mois après son incarcération, être l'objet d'hallucinations visuelles nocturnes intermittentes qu'il attribuait à l'ingestion de graines de datura ramenées de l'Inde. Mais il prétendait aussi avoir été dans le même état lors d'un cambriolage avec agression d'une vieille femme dans la villa de laquelle il était venu deux fois de suite, une première fois pour reconnaître les lieux, une seconde fois pour étrangler le chien dans sa niche et apporter une échelle afin d'entrer par effraction chez la victime, la dévaliser et la violenter, faits qu'il avait reconnus et décrits le lendemain à la police, puis le surlendemain au juge d'instruction en toute lucidité apparente pour se rétracter ensuite quelques semaines plus tard en se prétendant toxicomane aux drogues dures — ce qui avait été exact autrefois — et sous l'influence des graines de datura au moment des faits, dont les premières manifestations oniriques « cliniques » seraient apparues en prison beaucoup plus tard, laissant apparaître une recherche d'excuse utilitaire, confirmée par l'expérience recueillie à Marmottan par son ancien interne Olivenstein et par les auteurs français qui étudièrent de fréquentes intoxications criminelles en Afghanistan, il y a quelques années, montrant l'existence d'états confuso-oniriques aigus mais point d'effets lointains après la prise des graines.

### Le devenir des psychoses infantiles précoces dans un service de psychiatrie adulte A propos de 16 cas

J.-F. MIGAYROU \* et M. MAILLARD \*\*

Les psychiatres d'adultes ont peu écrit au sujet des enfants autistes précoces devenus adultes. Sans doute, nos moyens thérapeutiques sont-ils limités, comme ils sont limités pour les arriérés, avec lesquels ils ont été longtemps confondus.

Depuis la description par L. Kanner (2) en 1943 de l'autisme infantile précoce, de nombreux psychiatres d'enfant ont étudié le devenir lointain de ces enfants, notamment S. Lebovici (3) (4), R. Diatkine, M. Soulé, E. Kestemberg, Midenet, P. Rivière, D.-J. Duché (5) (7), en France, dans des mémoires, des thèses, ou même un ouvrage collectif important consacré au « Devenir de la psychose de l'enfant », par S. Lebovici et E. Kestemberg (4).

M. Misès et Lang ont insisté sur l'expression déficitaire des autismes (6).

Dans les pays anglo-saxons ont paru de nombreux travaux et films sur ce sujet, pour ne citer que L. Bender, L. Eisenberg, W. Goldfarb, M. Mahler, B. Bettelheim (8).

D.-J. Duché montre que lorsque la psychose débute avant l'âge de 3 ans (psychose infantile *précoce*), les enfants atteints ont souvent une évolution grave et sévère, mais ils ne sont pas voués à la démence. Ces enfants peuvent présenter 10 ou 20 ans plus tard des tableaux psychopathologiques et des modes d'adaptation variés.

En montrant ce que sont devenus, dans le service de psychiatrie adulte, 16 sujets autistes devenus grands, nous sommes amenés à un regard nuancé sur ces malades et nous constatons que l'H.P. peut leur offrir un cadre de traitement et de surveillance et tolérant qui leur permet de vivre dans une certaine